



Arrêté N°	Objet
2025-C-011	Règlement de la circulation sur VC 1 – Rte d'Estrablin – Spie Batignolles et Laquet – Aménagement Centre Village

**Le Maire** de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

**Vu** la demande 24/04/2025 de Spie Batignolles TP AURA (Pierre Garreau au 06.77.02.30.41. ou [pierre.garreau@spiebatignolles.fr](mailto:pierre.garreau@spiebatignolles.fr)) , avec l'entreprise Laquet, pour effectuer des travaux : Aménagement du Centre Bourg et abattage d'arbres ;

**Considérant** les travaux nécessaires à l'aménagement du Centre Village ;

**Considérant** qu'il importe de faciliter l'accomplissement de cette mission sur le carrefour des voies : Route de Septème, Route de l'Oasis, Route du Vernéa, Route d'Estrablin ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** - Les travaux sur ce carrefour, seront entrepris entre le 28 avril 28 mai 2025, pour une durée de 30 jours ;

**Article 2** – La circulation sera barrée, avec déviation, sur la route d'Estrablin, du no 05 au no 140, pendant la durée des travaux ;

**Article 3** – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois et du département ;

**Article 4** – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.) ;

**Article 5** – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Transisere au 04.26.73.69.99. ;

**Article 6** - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier (lumineux) est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.  
A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

**Article 7** - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 25 Avril 2025.

Le Maire,  
Christian PETREQUIN

Publiée sur le site [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr) le :

25/04/2025.



Schéma de signalisation – Moidieu-Détourbe



Rte Barrière

Lundi

1 Semaine  
↓

1 Mois

Légende :

Emprise chantier :